



# Comment intégrer les data centers dans une vision cohérente du développement territorial ?

Retour sur le webinaire dédié de  
l'Institut Paris Region - 19/06/2026

DATA CENTER

30/06/2026

## Comment intégrer les data centers de façon cohérente dans les territoires ?

**Retour sur le 3e webinaire de l'Institut Paris Region "Quelle place pour les data centers dans la fabrique de la ville ?" - 19 juin 2026**

Longtemps perçu comme une infrastructure technique discrète, installée en périphérie et absente de notre imaginaire urbain, le data center est devenu un sujet territorial stratégique. Comme l'affirme Marion Benoist (directrice de l'Aménagement durable du territoire à la Région Île-de-France) : *"derrière chaque donnée et chaque outil d'IA se trouve une réalité physique : des infrastructures, des réseaux, du foncier dédié."*

C'est tout l'enjeu du 3e webinaire organisé par l'Institut Paris Region sur les data centers, consacré à leur place dans la fabrique de la ville. Paris-Île de France Capitale Économique a suivi ces échanges, qui font directement écho aux travaux menés dans le cadre de son [Guide du data center durable et acceptable](#), réalisé en partenariat avec Ville de Demain x STATION F et France urbaine.

L'Île-de-France dispose d'atouts majeurs pour accueillir ces infrastructures : une électricité largement décarbonée, des réseaux performants, une forte concentration d'usages numériques et un écosystème économique dense. Mais cette attractivité crée désormais des tensions croissantes avec d'autres priorités territoriales : réindustrialisation, sobriété foncière, logement, transition écologique, qualité urbaine et acceptabilité locale. Les bénéfices attendus du numérique (souveraineté, compétitivité, innovation) se jouent souvent à l'échelle nationale ou européenne, tandis que les impacts se manifestent d'abord localement, sur les ressources, les réseaux et les trajectoires de développement des territoires.

Le webinaire organisé par l'Institut Paris Region met ainsi en lumière un changement de paradigme. La question n'est plus seulement de savoir où implanter les data centers, mais comment les intégrer dans la ville et dans les stratégies territoriales : quels projets accueillir ? Pour quels usages ? Comment créer de la valeur locale ? Comment articuler infrastructures numériques, objectifs climatiques, ambitions industrielles et projets urbains ?

Pour voir la rediffusion et en savoir plus sur le programme et les intervenants : [Data centers : enjeux et perspectives - Institut Paris Région](#).

## Un enjeu politique : arbitrer les usages du foncier

Plusieurs interventions ont rappelé que les data centers ne peuvent plus être abordés comme de simples projets techniques. Ils mobilisent des ressources rares, en particulier du foncier et de l'électricité, et entrent parfois en concurrence avec d'autres usages.

Camille Gicquel, adjointe au Maire d'Argenteuil, a ainsi souligné que la question n'est pas de savoir s'il faut ou non des data centers, mais plutôt : **quels data centers voulons nous, et pour quels usages ?** La réponse à cette question exige de résoudre plusieurs tensions:

- Celle, d'abord, **entre data centers et industrie productive.**

D'une part, les data centers peuvent exercer une pression sur les réseaux au détriment d'autres activités industrielles intensives en énergie ; d'autre part, leurs opérateurs peuvent proposer des charges foncières très supérieures à celles de l'industrie ou du logement, jusqu'à 200 % supérieures à Argenteuil selon Camille Gicquel. Cette *"bataille de l'opportunité foncier"* crée un risque d'éviction pour l'industrie, les startups et plus largement les activités productives désireuses de s'implanter durablement sur le territoire.

- Celle, ensuite, **entre stratégie nationale et décisions locales.**

Les bénéfices attendus des data centers, souveraineté numérique, compétitivité, innovation, IA, se jouent souvent à l'échelle nationale ou européenne. Les impacts, eux, se matérialisent d'abord localement : consommation de ressources, pression sur les réseaux, transformation du paysage, nuisances, acceptabilité. La politique d'accueil des data centers, indispensable à notre souveraineté numérique, peut alors être parfois vécue par les collectivités comme une injonction de faire sans avoir les bons instruments à disposition.

Dans ce contexte, plusieurs intervenants ont appelé à une véritable stratégie nationale d'implantation, planifiée, concertée et intégrée aux schémas d'aménagement, afin que les collectivités ne soient pas seules à arbitrer des projets dont les enjeux dépassent largement leur périmètre. Camille Gicquel propose également un débat sur les usages du numérique que nous voulons soutenir : pourquoi construire des data centers ? Quels usages numériques justifient la mobilisation de ressources territoriales rares ? De tels enjeux relèvent de choix politiques.

Pour répondre à cette articulation entre souveraineté numérique et utilité territoriale, Léthicia Rancurel, directrice investissements numériques, explique que la Banque des territoires s'est dotée d'une doctrine claire : ne pas financer des infrastructures "hors sol", mais des projets répondant à des besoins identifiés, capables de renforcer la souveraineté numérique tout en respectant les équilibres territoriaux et en produisant de la valeur durable pour les territoires et les citoyens. Cette approche ne résout pas toutes les questions, mais elle contribue à déplacer le débat : **il ne s'agit pas seulement de savoir si un data center est stratégique à grande échelle, mais de vérifier dans quelle mesure il est utile, situé et acceptable localement.**

Plusieurs questions restent ouvertes : comment hiérarchiser les usages numériques ? Qui doit définir les priorités entre souveraineté, compétitivité, sobriété et développement local ? Et comment organiser une gouvernance multi-échelle permettant aux collectivités de ne pas être seulement les territoires d'accueil des infrastructures numériques, mais aussi des acteurs de leur orientation ?

## Un enjeu architectural : sortir de la boîte technique

Pour les architectes Brice Piechaczyk et Silvio d'Ascia, le data center ne peut plus être pensé comme une simple boîte technique, fermée sur elle-même et indifférente à son environnement. À mesure que ces infrastructures deviennent plus nombreuses, plus visibles et plus stratégiques, leur insertion urbaine, leur qualité architecturale et leur capacité à dialoguer avec les tissus existants deviennent des enjeux à part entière. Il faut éviter de reproduire l'erreur des centres commerciaux des années 1970, construits comme des boîtes standardisées, déconnectés de la ville et peu soucieux de leur impact urbain.

Silvio d'Ascia invite ainsi à reconnaître la dimension urbaine et symbolique des data centers. Le numérique est souvent perçu comme immatériel, alors même qu'il repose sur des infrastructures physiques bien réelles, rarement visibles ou compréhensibles dans la ville. Selon lui, l'architecture peut contribuer à rendre cette matérialité plus lisible. De la même manière que les mairies, les gares, les universités ou les cathédrales ont donné forme, à différentes époques, aux grandes fonctions collectives de la société, les data centers pourraient incarner une part de notre société numérique.

*“La ville en Europe a toujours traduit sur la scène urbaine les valeurs clés d’une époque, les instances propres au progrès de nos sociétés européennes. Pourquoi pas maintenant avec l’idée de data centers urbains ?”* (Silvio d’Ascia). Dans ses projets, Silvio d’Ascia défend ainsi une approche plus humaniste du numérique : montrer la présence humaine derrière les infrastructures, intégrer des espaces de travail et faire dialoguer technologie, architecture et nature.

Cette approche suppose de dépasser l’image du bâtiment opaque, sécurisé et strictement fonctionnel. Dans ses projets, Silvio d’Ascia défend une vision plus ouverte du data center, capable de montrer la présence humaine derrière l’infrastructure, d’intégrer des espaces de travail et de faire dialoguer technologie, usages et nature. Il s’inspire notamment de certains modèles chinois, où les data centers sont conçus comme le cœur de campus numériques regroupant une dizaine de bureaux, centres de recherche, hôtels, centres de congrès et espaces de services sur une dizaine d’hectares. Dans cette logique, le data center n’est plus un équipement isolé, mais un **catalyseur d’écosystème**.

Cette réflexion ouvre aussi la voie à **des formes de mixité fonctionnelle**. Silvio d’Ascia travaille par exemple sur des projets associant data center et autres programmes urbains, comme une résidence étudiante à Vélizy. Ces modèles ne sont pas généralisables partout, mais ils montrent qu’il est possible d’imaginer des data centers plus intégrés, mieux insérés et plus utiles à leur environnement immédiat.

Brice Piechaczyk, architecte chez ENIA, insiste de son côté sur un autre enjeu : la capacité des bâtiments à évoluer dans le temps. Il rappelle que les data centers actuellement en construction risquent de devenir rapidement obsolètes étant donné l’évolution des technologies. Il plaide donc pour des bâtiments modulaires, démontables, évolutifs et, autant que possible, réversibles. L’enjeu est d’éviter de produire les friches numériques de demain.

Dans cette perspective, les architectes peuvent jouer un rôle important auprès des collectivités. Leur intervention ne se limite pas à l’habillage du bâtiment : elle peut contribuer à questionner l’implantation, les usages associés, le traitement des abords, l’intégration des équipements techniques et la capacité du projet à répondre aux besoins du territoire.

## Vers de nouveaux modèles de data centers

Il n'existe pas un modèle unique de data centers : entre les hyperscale, les data centers de proximité, les centres de calcul spécialisés ou les équipements mutualisés, chaque typologie présente des besoins, des externalités et des enjeux d'acceptabilité différents. Pour Brice Piechaczyk, **la première condition d'une politique publique pertinente est donc une montée en compétence collective permettant de distinguer les différents modèles** et leurs impacts respectifs.

Par exemple, les **data centers de proximité** répondent aux besoins des PME, collectivités, hôpitaux et autres acteurs locaux. Selon Agnès Le Meil (Déléguée générale d'Infranum), qui a travaillé sur un Guide du data center de proximité<sup>1</sup>, 63 % des entreprises et des collectivités conservent encore leurs serveurs en interne, mais cette situation devient difficilement soutenable. Les data centers de proximité apparaissent comme une réponse intermédiaire permettant de conserver une maîtrise locale des données tout en bénéficiant d'infrastructures professionnelles.

**Plusieurs intervenants estiment que le data center de demain reste à inventer.** Des data centers verticaux, intégrés dans des bâtiments mixtes, implantés dans des carrières ou des infrastructures souterraines... De tels projets sont encore expérimentaux mais pourraient devenir les standards de demain. Par exemple, Brice Piechaczyk conçoit des projets souterrains permettant d'utiliser la fraîcheur naturelle du sous-sol pour réduire les besoins de refroidissement et atteindre des niveaux d'efficacité énergétique élevés (PUE<sup>2</sup> de 1.06, contre une moyenne de 1.56 en France).

## Conclusion

À Paris-Île de France Capitale Économique, nous sommes convaincus que la filière peut évoluer vers des modèles plus acceptables. Selon Nicolas Deuze, co-DG d'Altarea Data Center, un data center devient acceptable dès lors qu'il génère des bénéfices tangibles pour le territoire : valorisation de la chaleur fatale, services, emplois, usages partagés, amélioration du cadre urbain.

---

<sup>1</sup> "[Le Guide du data center de proximité](#)". Infranum, DC Mag et Banque des territoires, novembre 2025.

<sup>2</sup> *Power Usage Effectiveness* : consommation totale d'énergie par rapport à l'énergie utilisée spécifiquement par les équipements IT (serveurs, stockage, réseaux). Plus ce ratio est faible, meilleure est l'efficacité énergétique. Un PUE inférieur à 1,2 est jugé excellent, entre 1,2 et 1,5 correct, et au-delà de 1,5 révélateur d'importantes marges de progrès.

L'acceptabilité suppose donc un dialogue dès l'amont entre opérateurs, collectivités et habitants afin de **co-construire des projets "gagnant-gagnants"** et créateurs de valeur locale.

C'est d'ailleurs l'ambition de notre [\*\*Guide du data center durable et acceptable\*\*](#), produit en partenariat avec Ville de Demain (Station F) et France Urbaine : donner aux collectivités les moyens de mieux comprendre, comparer, négocier et orienter les projets afin que les bénéfices du numérique se traduisent par des retombées concrètes pour les territoires qui les accueillent. C'est aussi dans cette perspective que nous lançons l'**Observatoire national du data center durable et acceptable avec Ville de demain x STATION F**, avec l'ambition de partager les retours d'expérience, diffuser les bonnes pratiques et contribuer collectivement à élever les standards de la filière.



Paris-Île de France Capitale Économique (PCE) is the innovation lab for the attractiveness of Greater Paris. Founded in 1991 by the Paris Île-de-France Chamber of Commerce and Industry (CCI) alongside around thirty major French companies and supported by the Greater Paris Metropolis, PCE analyzes the trends and factors shaping today's and tomorrow's most attractive cities. PCE identifies key challenges and proposes concrete solutions to help Greater Paris and its stakeholders anticipate major transitions and assert their leadership on the global stage.

PCE carries out three core missions:

- Prospective monitoring and international benchmarking on the key factors driving the attractiveness of global cities.
- Organizing working groups led by economic actors to develop actionable strategies and implement pilot projects within Greater Paris.
- Showcasing the expertise of our Grand Paris Makers®, by hosting conferences and seminars, welcoming international delegations, and organizing learning expeditions.



Paris-Île de France Capitale Économique

**Editor**

Paris-Île de France Capitale Économique  
2 place de la Bourse - 75002 Paris  
[contact@pce-idf.org](mailto:contact@pce-idf.org)

**Managing director**

Chloë Voisin-Bormuth

**Redactor**

Anaïs Jardin

**Communication**

Louise Limare

Louise Tirvaudey